

De l'Université au Conservatoire

- Le système d'enseignement français, contrairement à celui de beaucoup d'autres pays d'Europe et d'Amérique, dissocie traditionnellement l'enseignement artistique au plus haut degré des autres enseignements supérieurs. Tout en reconnaissant que la musique a depuis des siècles la particularité d'être à la fois un art et une spéculation du plus haut niveau, l'opinion s'accommode d'une séparation de ces deux accomplissements. Les inconvénients sont multiples. C'est ainsi que les dysharmonies avec nos partenaires européens rendent plus difficiles les circulations et les échanges et que les relations entre les Conservatoires et les Universités prennent occasionnellement la forme d'une guerilla permanente, où, de façon caricaturale, les uns sont accusés d'être des artistes ratés et les autres des ignares prétentieux. Fort heureusement, la tendance est en train de s'inverser, et le besoin de rapprochement entre les deux institutions est très fortement ressenti par un nombre croissant d'enseignants concernés.

- La musique et la musicologie correspondent sans doute à des intérêts différents, mais leur collaboration est déjà entamée au sein des Universités, où la musique, depuis la création d'une 18ème section, celle des Arts, a désormais droit de cité. Les responsables des deux Conservatoires Nationaux Supérieurs sont heureusement tout acquis à la perspective d'un tel rapprochement, et ont commencé à l'organiser. Une des difficultés majeures est d'ordre administratif, les institutions relevant de tutelles différentes. A titre d'étape préliminaire à une refonte des systèmes, on pourrait, semble-t-il, mettre à l'essai la solution d'un détachement (avec ou sans réciprocité) de fonctionnaires relevant des deux Ministères de la Culture et de l'Education Nationale. Je suis personnellement intéressé, pour être issu des deux institutions, par une expérience de ce genre. Actuellement Professeur titulaire à l'Université de Strasbourg-II, où j'ai contribué depuis neuf ans à implanter des activités musicales professionnelles de haut niveau, je serais intéressé par un détachement auprès du C.N.S.M. de Paris, afin d'éprouver moi-même le bien-fondé de cette aspiration assez générale, et éventuellement étudier sur le terrain les obstacles qui subsistent.

- Les enseignements proposés pour 1992-1993 pourraient s'adresser aux étudiants des classes de composition, d'analyse, et de fin d'études instrumentales. Mon service statutaire comportant environ six heures hebdomadaires de cours magistraux, trois cours de deux heures pourraient être organisés sur les sujets suivants :

- Musicologie comparée. L'ethnomusicologie se présente comme une spécialité au sein de l'anthropologie générale, et comme discipline elle s'est constituée

plutôt en opposition avec l'étude comparative des systèmes musicaux. Sans nier les bénéfices de cette perspective, il peut être cependant utile d'élargir le champ culturel des étudiants en leur donnant les moyens de comparer les principales cultures musicales, pour qu'ils acquièrent ainsi un sens de la relativité des systèmes et soient mieux à même de comprendre la diversité des enjeux esthétiques de leur propre civilisation. Un tel enseignement ne vise aucunement à leur donner des compétences de terrain, mais à alimenter leur réflexion et leur imagination.

- Histoire musicale contemporaine. La musique du deuxième demi-siècle est en général peu connue des étudiants. Il est important qu'ils acquièrent des repères chronologiques, des références esthétiques aussi qui ne se limitent pas à la seule musique, des critères d'analyse historique, et les moyens en général d'une mise en perspective des phénomènes contemporains, appréhendés autant que possible de la même manière que ceux de toute autre période.

Une initiation aux méthodes de la recherche musicologique peut également s'avérer utile : bibliographies, catalogues, bases de données informatiques etc.

- Analyse. Sans empiéter sur les classes d'analyse traditionnelle, il s'agit d'initier les étudiants aux approches actuelles de cette discipline en pleine évolution, en leur apportant des notions de linguistique structurale (sémiotique, phonologie etc.), d'analyse schenkerienne, de psychologie cognitive etc.

F-B. Mâche, janvier 1992

Note rédigée à la demande de Xenakis, pour une commission Université-Conservatoire